

# LISTE ROUGE DES MOLLUSQUES CONTINENTAUX DU GRAND EST

2023



Les Listes rouges des espèces menacées en Grand Est  
Volet Faune



Office  
des données  
naturalistes  
du Grand Est

Odonat



## UN TRAVAIL COLLECTIF

### COMITÉ D'ÉVALUATION

Jean-Michel Bichain ; Laurence Claudel ; Xavier Cucherat ; Florent Lamand ; David Naudon ; Julien Ryelandt ; Kévin Umbrecht

### STRUCTURES CONTRIBUTRICES (DONNÉES ET/OU EXPERTISES)

Société d'Histoire Naturelle de Colmar ; Inventaire National du Patrimoine Naturel ; Office Français de la Biodiversité

### ÉQUIPE PROJET

Jean-Michel Bichain ; Wendy Hahn ; Kévin Umbrecht

### COORDINATION GÉNÉRALE

ODONAT Grand Est

## PHOTOGRAPHIES

Couverture : *Discus ruderatus* [EN] - J.-M. Bichain ;  
*Unio Tumidus* [NT] - K. Umbrecht ; *Anisus vorticulus* [CR] - J. Herder ;  
*Anodonta Anatina* [VU] - K. Umbrecht

Page 2 : *Myxas glutinosa* [CR] - J.-M. Bichain

Page 3 : *Unio Tumidus* [NT] - K. Umbrecht

Page 4 : *Unio crassus* [VU] - K. Umbrecht

Page 5 : *Oxyloma sarsii* [LC] - J. Ryelandt

Page 12 : extrait de Malacofaune d'Alsace ; habitat de *Gyraulus rossmaessleri* [EN] - J.-M. Bichain ; Habitat de macrobivalves - K. Umbrecht, et de *Margaritifera Margaritifera* [CR] - J.-M. Bichain

Encadrés espèces (de haut en bas) :

- Page 13 : I. Richling (1) ; X. Cucherat (2) ; J. Kaufmann (3) ; J.-M. Bichain (4)
- Page 14 : R. Coufal (1, 4) ; J.-M. Bichain (2) ; A. Bertrand (3)

3<sup>e</sup> de couverture : habitat de *Belgrandia gfrast* [VU] - J.-M. Bichain

4<sup>e</sup> de couverture : *Hessemilimax kotulae* [VU] - J.-M. Bichain

# PRÉSENTATION

Les mollusques continentaux incluent deux grandes lignées évolutives distinctes avec les classes des *Bivalvia* (bivalves ou moules) et des *Gastropoda* (escargots terrestres et aquatiques, limaces). Le nombre connu d'espèces continentales dans le monde est d'environ 24 000 et de 5 100 respectivement dans les habitats terrestres et aquatiques. En revanche, la diversité spécifique réelle pourrait atteindre 40 000 espèces dans les habitats terrestres et 10 000 dans les habitats aquatiques.

Ils ont colonisé une large gamme d'habitats depuis les étages alpins, les milieux souterrains jusqu'aux toundras. Ils montrent par ailleurs une grande diversité de formes, tailles et cycles de vie et jouent un rôle important dans les écosystèmes comme source de nourriture pour les oiseaux, poissons, mammifères et autres invertébrés, mais aussi par leur rôle clef dans le recyclage de la matière, le fonctionnement des sols et la filtration des eaux.

## A L'ÉCHELLE DU GRAND EST

Dans le Grand Est, on compte actuellement 240 espèces de mollusques dont 39 espèces de bivalves, 47 de gastéropodes aquatiques et 154 de gastéropodes terrestres soit près d'un tiers de la malacofaune présente sur le territoire national métropolitain.

Sur l'ensemble de ces taxons, on dénombre également six espèces endémiques (trois strictement, trois sub-endémiques), ainsi que deux endémiques restreints : la Belgrandie *gfrast* *Belgrandia gfrast* **VU** et l'Hydrobie de l'Aube *Avenionia bourguignati*, pour lesquelles la responsabilité régionale est donc particulièrement forte. Cependant, le taux d'endémisme pour les mollusques du Grand Est (~4%) est bien en deçà de celui du territoire métropolitain qui atteint près de 30%.

La diversité spécifique de la malacofaune régionale et de ses cortèges s'expliquent non seulement par la diversité des habitats mais également par la présence d'espèces alpines, alpino-carpathiques et centre-européennes en extrême limite de répartition. Certaines de ces espèces sont donc présentes en France uniquement dans la région Grand Est comme la Planorbine des mares *Gyraulus rossmaessleri* **EN**, la Semilimace germanique *Vitrinobrachium breve* **DD**, la Semilimace alpine *Hessemilimax kotulae* **VU**, la Petite hélicolimace *Daudebardia brevipes* **NT** et l'Hélicolimace alsacienne *Daudebardia rufa* **NT**.

L'inventaire des mollusques est encore loin d'être finalisé puisqu'encore récemment une nouvelle espèce pour la région, le Luisant épars *Mediterranea depressa*, vient d'être découverte dans les éboulis des Hautes-Vosges (observation Bichain J.-M., 2022).

## CHIFFRES CLÉS

- 30 000 espèces dans le monde <sup>1</sup>
- 3 500 espèces en Europe <sup>2</sup>
- 729 (dont 691 espèces indigènes) en France <sup>3</sup>
- 240 espèces en Grand Est <sup>4</sup>



## PARTICULARITÉS DE CE GROUPE

Les mollusques forment un groupe particulièrement fragile face aux impacts anthropiques car de nombreuses espèces présentent des aires de distribution restreintes, sont des spécialistes strictement inféodés à leur habitat et/ou à leur ressource alimentaire, et ont une capacité de dispersion limitée. Les mollusques particulièrement vulnérables comme les moules d'eau douce (famille des *Unionidae*) sont par ailleurs des espèces hautement spécialistes (espèce à sélection K) avec des cycles de développement long et une reproduction liée à un hôte intermédiaire.

Conséquemment, les mollusques cumulent le plus grand nombre d'extinctions enregistrées dans le règne animal, alors que seules environ 10% des espèces du groupe sont évaluées selon la méthodologie UICN, dont 30 à 40% placés dans la catégorie **DD**. Ce fort taux de données insuffisantes, qui n'est que de l'ordre de 5% pour les oiseaux et les mammifères, s'explique par la pauvreté des données pertinentes disponibles pour les mollusques, et les invertébrés d'une manière générale, qui peuvent satisfaire les critères de catégorisation UICN.

En effet, il faut bien convenir que peu de données documentent leur biologie, écologie, dynamique des populations ou aire de répartition. En conséquence, alors que l'ensemble des vertébrés du territoire métropolitain en sont à leur deuxième génération d'évaluation UICN, la première liste rouge des mollusques de France vient d'être éditée.

La base de données initiale a été compilée à partir de l'ensemble des données d'occurrence de Gastéropodes et de Bivalves continentaux, transmises par l'INPN-plateforme nationale du SINP, en provenance de la région Grand Est. Elle a été complétée par des données bibliographiques, muséales, institutionnelles (OfB), d'experts et/ou de structures associatives dédiées à la biodiversité. Elle couvre, dans le cas présent, la période de 1800 à novembre 2020. Plusieurs traitements successifs ont été appliqués afin de réduire la part des informations jugées imprécises, inadéquates ou erronées. Sur un volume initial de 45 000 données, seules 32 576 données ont été retenues faisant explicitement référence à 238 espèces dont 33 sont considérées comme introduites. Par ailleurs, près de 95% du volume total de données a été acquis depuis 1977 et près de 50% sur les 10 dernières années. Sur l'ensemble des 238 taxons enregistrés, plus de 90% ont été documentés depuis 1977 et 85% sur les cinq dernières années.

D'une manière générale, le faible volume de données disponibles reste un point sensible dans l'exercice d'évaluation UICN et illustre l'asymétrie considérable -quant aux informations disponibles- existant entre vertébrés et invertébrés. Par ailleurs, est observé dans le jeu de données un déficit global d'occurrences et d'observations pour les groupes informels des limaces et des gastéropodes aquatiques, pour lesquels il faudrait multiplier l'effort d'échantillonnage jusqu'à 10 à 30 fois, afin de disposer d'un jeu de données comparable aux groupes les mieux échantillonnés comme les gastéropodes terrestres ou les macro-bivalves.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Sur les 206 taxons évalués, le bivalve Grande Mulette *Pseudunio auricularius* et l'escargot terrestre Veloutée orientale *Perforatella bidentata* sont catégorisées **RE**, et 27 espèces (13%) sont classées menacées (catégories **CR**, **EN**, **VU**). Cette proportion est comparable à celle obtenue à l'échelle nationale (11%). En revanche, la part des espèces **DD** est de 20% (versus 41% à l'échelle nationale).

Cependant, on observe des disparités d'informations disponibles et de degrés de menace entre les groupes taxonomiques et/ou les habitats concernés. Globalement, les milieux aquatiques, qui accueillent les bivalves et les gastéropodes aquatiques, subissent les plus fortes pressions avec respectivement 33% et 15% d'espèces menacées, mais aussi les plus hautes parts de données insuffisantes.

Parmi les espèces menacées, certaines sont probablement déjà éteintes comme *Helicopsis striata* **CR+** ou le bivalve Cyclade des fleuves *Sphaerium solidum* **CR+**, et la Mulette perlière *Margaritifera margaritifera* **CR** est au bord de l'extinction avec quelques individus résiduels dans le bassin de la Vologne dans les Vosges. D'autres comme l'escargot aquatique Pla-



norbine des mares *Gyraulus rossmaessleri* **EN** n'est connu que de quelques stations dans les prairies encore inondables de la plaine d'Alsace.

D'une manière générale, les milieux aquatiques subissent de nombreuses pressions avec les pollutions d'origines diverses et l'aménagement des cours d'eau ainsi que la régression des milieux temporaires. La perte ou la réduction des milieux humides affecte également certaines espèces de gastéropodes terrestres comme les escargots *Vertigo striata* **VU** ou Vallonie des marais *Vallonia ennensis* **VU**.

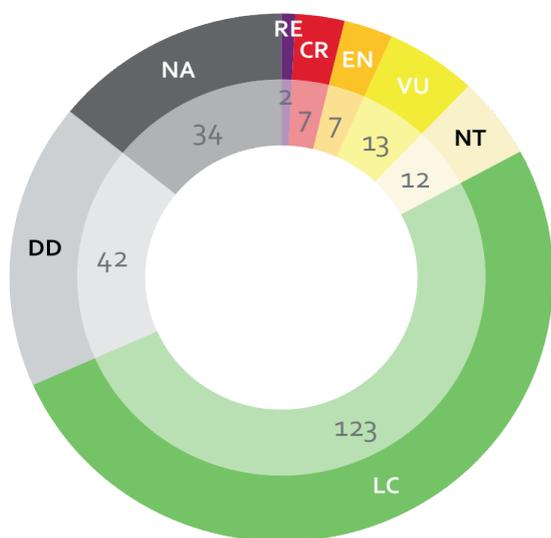
Pour les milieux prairiaux, c'est l'eutrophisation et le surpâturage ou la dynamique de fermeture qui impactent directement certaines espèces comme l'Hélicette des steppes *Xerocrassa geyeri* **EN**, le Bulime inverse *Jaminia quadridens* **VU**, ou des espèces classées *Quasi menacée* comme le Bulime trois-dents *Chondrula tridens* **NT**, le Moine de Draparnaud *Euomphalia strigella* **NT** ou le Maillot pygmée *Pupilla triplicata* **NT**. L'artificialisation des milieux naturels par l'agriculture, l'urbanisation ou par les activités récréatives par exemple, sont les premières causes des menaces pour les mollusques terrestres en Europe.

Enfin, la vulnérabilité des espèces en limite d'aire de répartition ou boréo-alpines, comme les escargots terrestres Bouton montagnard *Discus ruderatus* **EN** ou Maillot des Alpes *Pupilla alpicola* **VU**, est essentiellement liée à la rareté de leur habitat dans le massif vosgien et à l'isolement des populations.

Par ailleurs, l'origine des fluctuations démographiques en marge d'aire de répartition n'est souvent pas bien comprise. En effet, une combinaison de facteurs abiotiques -dont le climat- et des interactions interspécifiques structurent les limites d'aire de répartition des espèces.

Cependant, il est difficile d'identifier le ou les paramètres qui agissent localement sur la dynamique des populations en périphérie. Par conséquent, la nature hautement stochastique -et particulièrement aux marges- des phénomènes de régression d'aire de répartition ne nous permet pas ici d'y associer avec certitude d'éventuelles origines anthropiques comme c'est le cas dans la disparition de la Veloutée orientale *Perforatella bidentata* **RE**.

# SYNTHÈSE



## CHIFFRES CLÉS

- 2 espèces éteintes régionalement 
- 27 espèces en Liste Rouge, dont 7 en *Danger critique d'extinction* 
- 12 espèces *Quasi menacée* 



## Catégories UICN

Catégorie	Description	Nombre d'espèces	Proportion
RE	Éteinte régionalement (RE)	2	1%
CR	En danger critique d'extinction (CR) <i>dont En danger critique d'extinction, présumé disparu (CR*)</i>	7 2	3% 1%
EN	En danger (EN)	7	3%
VU	Vulnérable (VU)	13	6%
NT	Quasi menacée (NT)	12	6%
LC	Préoccupation mineure (LC)	123	60%
DD	Données insuffisantes (DD)	42	20%
<b>Sous-total des taxons évalués</b>		<b>206</b>	<b>100%</b>
NAi	Non applicable (NAi) - Taxon introduit dans la période récente (après 1500) dans la région étudiée	33	
NAr	Non applicable (NAr) - Taxon d'apparition récente (moins de 10 ans) dans la région étudiée	1	
NAo	Non applicable (NAo) - Taxon occasionnel, non implanté dans la région étudiée	0	
NAnc	Non applicable (NAnc) - Statut d'indigénat non confirmé dans la région étudiée	0	
NA	<b>Sous-total des taxons Non applicable (NA)</b>	<b>34</b>	

Sous-total Liste rouge

27 13%

86%

14%

**Total des taxons étudiés**

**240**

# LISTE DES ESPÈCES

Ordre de menace, puis ordre taxinomique

Domaine taxinomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Grand Est Catégorie UICN	Critères UICN
Bivalves	<i>Pseudunio auricularius</i>	Grande Mulette	RE	
Gastéropodes	<i>Perforatella bidentata</i>	Veloutée orientale	RE	
Bivalves	<i>Margaritifera margaritifera</i>	Mulette perlière, Moule perlière	CR	C(1+2)(ab)
Bivalves	<i>Euglesa pseudosphaerium</i>	Pisidie des marais	CR	B(1+2)ab(iii)
Bivalves	<i>Sphaerium solidum</i>	Cyclade des fleuves	CR*	B(1+2)ab(i, ii, iii, iv, v)
Bivalves	<i>Potomida littoralis</i>	Mulette des rivières	CR	A2ace
Gastéropodes	<i>Helicopsis striata</i>		CR*	B(1+2)ab(iii)
Gastéropodes	<i>Myxas glutinosa</i>	Limnée cristalline	CR	B(1+2)b(iii)c(i, ii)
Gastéropodes	<i>Anisus vorticulus</i>	Planorbe naine	CR	B(1+2)ab(i, ii, iii, iv, v)
Bivalves	<i>Odhneripisidium conventus</i>	Pisidie arctique	EN	B(1+2)ab(iii)
Bivalves	<i>Euglesa lilljeborgii</i>	Pisidie des lacs	EN	B(1+2)ab(iii)
Bivalves	<i>Sphaerium rivicola</i>	Grande cyclade	EN	A3ace
Gastéropodes	<i>Discus ruderatus</i>	Bouton montagnard	EN	B(1+2)ab(iii)
Gastéropodes	<i>Xerocrassa geyeri</i>	Hélicette des steppes	EN	B(1+2)ab(iii)
Gastéropodes	<i>Gyraulus rosmaessleri</i>	Planorbine des mares	EN	B(1+2)ab(iii, v)
Gastéropodes	<i>Valvata macrostoma</i>	Valvée nordique	EN	B(1+2)ab(iii)
Bivalves	<i>Anodonta anatina</i>	Anodonte des rivières	VU	A4ace
Bivalves	<i>Anodonta cygnea</i>	Anodonte des étangs	VU	A4ace
Bivalves	<i>Pseudanodonta complanata</i>	Anodonte comprimée	VU	A4ace
Bivalves	<i>Unio crassus</i>	Mulette épaisse	VU	A4ace
Gastéropodes	<i>Jaminia quadridens</i>	Bulime inverse	VU	D2
Gastéropodes	<i>Nesovitrea petronella</i>	Luisantine brune	VU	D2
Gastéropodes	<i>Belgrandia gfrast</i>	Belgrandie gfrast	VU	D2
Gastéropodes	<i>Anisus spirorbis</i>	Planorbe de Linné	VU	B(1+2)ab(ii, iii)
Gastéropodes	<i>Pupilla alpicola</i>	Maillot des Alpes	VU	D2
Gastéropodes	<i>Vallonia enniensis</i>	Vallonie des marais	VU	B(1+2)ab(iii)
Gastéropodes	<i>Vertigo alpestris</i>	Vertigo des Alpes	VU	D2
Gastéropodes	<i>Vertigo substriata</i>	Vertigo strié	VU	B(1+2)ab(iii)
Gastéropodes	<i>Hessemilimax kotulae</i>	Semilimace alpine	VU	D2
Bivalves	<i>Unio tumidus</i>	Mulette renflée	NT	pr. A4ace
Gastéropodes	<i>Acicula lineata</i>	Aiguillette bordée	NT	pr. B(1+2)ab(iii)
Gastéropodes	<i>Platyla dupuyi</i>	Aiguillette de Dupuy	NT	pr. B(1+2)a
Gastéropodes	<i>Bithynia leachii</i>	Bithynie nordique	NT	pr. B2b(iii)
Gastéropodes	<i>Chondrula tridens</i>	Bulime trois-dents	NT	pr. B2b(i, ii, iii)
Gastéropodes	<i>Euomphalia strigella</i>	Moine de Draparnaud	NT	pr. B1(bj, iii)
Gastéropodes	<i>Daudebardia brevipes</i>	Petite hélicolimace	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Gastéropodes	<i>Daudebardia rufa</i>	Hélicolimace alsacienne	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Gastéropodes	<i>Pagodulina pagodula</i>	Maillot de Dordogne	NT	pr. B(1+2)a

Domaine taxinomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Grand Est Catégorie UICN	Critères UICN
Gastéropodes	<i>Physa fontinalis</i>	Physe bulle, Physé des fontaines	NT	pr. B2b(i,iii)
Gastéropodes	<i>Pupilla triplicata</i>	Maillot pygmée	NT	pr. B(1+2)ab(i,ii,iii)
Gastéropodes	<i>Truncatellina callicratis</i>	Maillotin denté	NT	pr. B(1+2)a
Bivalves	<i>Euglesa casertana</i>	Pisidie robuste	LC	
Bivalves	<i>Euglesa henslowana</i>	Pisidie des gardons	LC	
Bivalves	<i>Euglesa hibernica</i>	Pisidie septentrionale	LC	
Bivalves	<i>Euglesa milium</i>	Pisidie des rives	LC	
Bivalves	<i>Euglesa nitida</i>	Pisidie ubiqué	LC	
Bivalves	<i>Euglesa obtusalis</i>	Pisidie de Lamarck	LC	
Bivalves	<i>Euglesa personata</i>	Pisidie des sources	LC	
Bivalves	<i>Euglesa subtruncata</i>	Pisidie chiendent	LC	
Bivalves	<i>Euglesa supina</i>	Pisidie des plaines	LC	
Bivalves	<i>Odhneripisidium moitessierianum</i>	Pisidie des rivières	LC	
Bivalves	<i>Odhneripisidium tenuilineatum</i>	Petite pisidie	LC	
Bivalves	<i>Pisidium amnicum</i>	Pisidie de vase	LC	
Bivalves	<i>Sphaerium corneum</i>	Cyclade commune	LC	
Bivalves	<i>Sphaerium lacustre</i>	Cyclade de vase	LC	
Bivalves	<i>Unio pictorum</i>	Mulette des peintres	LC	
Gastéropodes	<i>Platyla polita</i>	Aiguillette luisante	LC	
Gastéropodes	<i>Acroloxus lacustris</i>	Patelline d'Europe	LC	
Gastéropodes	<i>Deroceras laeve</i>	Loche des marais	LC	
Gastéropodes	<i>Arion distinctus</i>	Loche glandue	LC	
Gastéropodes	<i>Arion fasciatus</i>	Loche grisâtre	LC	
Gastéropodes	<i>Arion rufus</i>	Grande loche	LC	
Gastéropodes	<i>Bithynia tentaculata</i>	Bithynie commune	LC	
Gastéropodes	<i>Fruticicola fruticum</i>	Hélice cerise	LC	
Gastéropodes	<i>Abida secale</i>	Maillot seigle	LC	
Gastéropodes	<i>Chondrina avenacea</i>	Maillot avoine	LC	
Gastéropodes	<i>Granaria frumentum</i>		LC	
Gastéropodes	<i>Balea perversa</i>	Balée commune	LC	
Gastéropodes	<i>Clausilia bidentata</i>	Clausilie commune	LC	
Gastéropodes	<i>Clausilia corynodes</i>		LC	
Gastéropodes	<i>Clausilia cruciata</i>		LC	
Gastéropodes	<i>Clausilia dubia</i>	Clausilie douteuse	LC	
Gastéropodes	<i>Clausilia rugosa</i>	Clausilie ridée	LC	
Gastéropodes	<i>Cochlodina fimbriata</i>	Fuseau oriental	LC	
Gastéropodes	<i>Cochlodina laminata</i>	Fuseau commun	LC	
Gastéropodes	<i>Laciniaria plicata</i>	Clausilie dentée	LC	
Gastéropodes	<i>Macrogastera attenuata</i>		LC	
Gastéropodes	<i>Macrogastera plicatula</i>	Massue costulée	LC	
Gastéropodes	<i>Macrogastera rolphi</i>	Massue atlantique	LC	
Gastéropodes	<i>Macrogastera ventricosa</i>	Grande massue	LC	

Domaine taxinomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Grand Est Catégorie UICN	Critères UICN
Gastéropodes	<i>Cochlicopa lubrica</i>	Brillante commune	LC	
Gastéropodes	<i>Cochlicopa lubricella</i>	Petite brillante	LC	
Gastéropodes	<i>Discus rotundatus</i>	Bouton commun	LC	
Gastéropodes	<i>Carychium minimum</i>	Auriculette naine	LC	
Gastéropodes	<i>Carychium tridentatum</i>	Auriculette commune	LC	
Gastéropodes	<i>Ena montana</i>	Bulime montagnard	LC	
Gastéropodes	<i>Merdigera obscura</i>	Bulime boueux	LC	
Gastéropodes	<i>Zebrina detrita</i>	Bulime zébré	LC	
Gastéropodes	<i>Euconulus alderi</i>		LC	
Gastéropodes	<i>Euconulus fulvus</i>	Conule des bois	LC	
Gastéropodes	<i>Cecilioides acicula</i>	Aiguillette commune	LC	
Gastéropodes	<i>Aegopinella nitidula</i>	Grande luisantine	LC	
Gastéropodes	<i>Aegopinella pura</i>	Petite luisantine	LC	
Gastéropodes	<i>Nesovitrea hammonis</i>	Luisantine striée	LC	
Gastéropodes	<i>Zonitoides nitidus</i>	Luisantine des marais	LC	
Gastéropodes	<i>Candidula unifasciata</i>	Hélicette du thym	LC	
Gastéropodes	<i>Helicella itala</i>	Hélicelle trompette, Hélicelle des bruyères, le grand-ruban	LC	
Gastéropodes	<i>Arianta arbustorum</i>	Hélice des bois	LC	
Gastéropodes	<i>Cepaea hortensis</i>	Escargot des jardins	LC	
Gastéropodes	<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des haies	LC	
Gastéropodes	<i>Helicigona lapicida</i>	Soucoupe commune	LC	
Gastéropodes	<i>Helix pomatia</i>	Escargot de Bourgogne	LC	
Gastéropodes	<i>Isognomostoma isognomostomos</i>	Hélice grimace	LC	
Gastéropodes	<i>Helicodonta obvolvata</i>	Veloutée plane	LC	
Gastéropodes	<i>Edentiella edentula</i>	Veloutée alpine	LC	
Gastéropodes	<i>Monacha cartusiana</i>	Petit moine	LC	
Gastéropodes	<i>Monachoides incarnatus</i>	Moine des bois	LC	
Gastéropodes	<i>Pseudotrachia rubiginosa</i>	Veloutée rouge	LC	
Gastéropodes	<i>Lauria cylindracea</i>	Maillot commun	LC	
Gastéropodes	<i>Lehmannia marginata</i>	Limace des bois	LC	
Gastéropodes	<i>Limax cinereoniger</i>	Grande limace	LC	
Gastéropodes	<i>Limax maximus</i>	Limace léopard	LC	
Gastéropodes	<i>Malacolimax tenellus</i>	Limace jaune	LC	
Gastéropodes	<i>Ampullaceana balthica</i>		LC	
Gastéropodes	<i>Lymnaea stagnalis</i>	Grande limnée	LC	
Gastéropodes	<i>Cochlostoma septemspirale</i>	Cochlostome commun	LC	
Gastéropodes	<i>Obscurella conica</i>	Cochlostome bourguignon	LC	
Gastéropodes	<i>Theodoxus fluviatilis</i>	Nérite des rivières	LC	
Gastéropodes	<i>Orcula dolium</i>	Maillot baril	LC	
Gastéropodes	<i>Sphyradium doliolum</i>	Maillot barillet	LC	
Gastéropodes	<i>Oxychilus alliarius</i>	Luisant aillé	LC	
Gastéropodes	<i>Oxychilus cellarius</i>	Luisant des caves	LC	

Domaine taxinomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Grand Est Catégorie UICN	Critères UICN
Gastéropodes	<i>Oxychilus draparnaudi</i>	Grand luisant	LC	
Gastéropodes	<i>Oxychilus navarricus</i>	Luisant des Pyrénées	LC	
Gastéropodes	<i>Aplexa hypnorum</i>	Physe élancée	LC	
Gastéropodes	<i>Ancylus fluviatilis</i>	Patelline des fleuves	LC	
Gastéropodes	<i>Anisus leucostoma</i>	Planorbe des fossés	LC	
Gastéropodes	<i>Anisus vortex</i>	Planorbe tourbillon	LC	
Gastéropodes	<i>Armiger crista</i>		LC	
Gastéropodes	<i>Bathymorphalus contortus</i>	Planorbe ombiliquée	LC	
Gastéropodes	<i>Gyraulus albus</i>	Planorbine poilue	LC	
Gastéropodes	<i>Hippeutis complanatus</i>	Planorbine des fontaines	LC	
Gastéropodes	<i>Planorbarius corneus</i>	Planorbe des étangs	LC	
Gastéropodes	<i>Planorbis carinatus</i>	Planorbe carénée	LC	
Gastéropodes	<i>Planorbis planorbis</i>	Planorbe commune	LC	
Gastéropodes	<i>Pomatias elegans</i>	Élégante striée	LC	
Gastéropodes	<i>Vitrea contracta</i>	Cristalline ombiliquée	LC	
Gastéropodes	<i>Vitrea crystallina</i>	Cristalline commune	LC	
Gastéropodes	<i>Vitrea diaphana</i>	Cristalline diaphane	LC	
Gastéropodes	<i>Vitrea subrimata</i>	Cristalline méridionale	LC	
Gastéropodes	<i>Punctum pygmaeum</i>	Escargotin minuscule	LC	
Gastéropodes	<i>Pupilla muscorum</i>	Maillot des mousses	LC	
Gastéropodes	<i>Oxyloma elegans</i>	Ambrette élégante	LC	
Gastéropodes	<i>Oxyloma sarsi</i>	Ambrette des marais	LC	
Gastéropodes	<i>Succinea putris</i>	Ambrette amphibie	LC	
Gastéropodes	<i>Succinella oblonga</i>	Ambrette terrestre	LC	
Gastéropodes	<i>Columella aspera</i>	Columelle obèse	LC	
Gastéropodes	<i>Columella edentula</i>	Columelle édentée	LC	
Gastéropodes	<i>Truncatellina cylindrica</i>	Maillotin mousseron	LC	
Gastéropodes	<i>Acanthinula aculeata</i>	Escargotin hérisson	LC	
Gastéropodes	<i>Vallonia costata</i>	Vallonie costulée	LC	
Gastéropodes	<i>Vallonia excentrica</i>	Vallonie des pelouses	LC	
Gastéropodes	<i>Vallonia pulchella</i>	Vallonie trompette	LC	
Gastéropodes	<i>Valvata cristata</i>	Valvée plane	LC	
Gastéropodes	<i>Valvata piscinalis</i>	Valvée porte-plumet	LC	
Gastéropodes	<i>Vertigo angustior</i>	Vertigo étroit	LC	
Gastéropodes	<i>Vertigo antvertigo</i>	Vertigo des marais	LC	
Gastéropodes	<i>Vertigo moulinsiana</i>	Vertigo de Des Moulins	LC	
Gastéropodes	<i>Vertigo pusilla</i>	Vertigo inverse	LC	
Gastéropodes	<i>Vertigo pygmaea</i>	Vertigo commun	LC	
Gastéropodes	<i>Euobresia diaphana</i>	Semilimace aplatie	LC	
Gastéropodes	<i>Phenacolimax major</i>	Semilimace des plaines	LC	
Gastéropodes	<i>Vitrina pellucida</i>	Semilimace commune	LC	
Gastéropodes	<i>Viviparus viviparus</i>	Paludine d'Europe	LC	

Domaine taxinomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Grand Est Catégorie UICN	Critères UICN
Bivalves	<i>Euglesa globularis</i>	Pisidie globe	DD	
Bivalves	<i>Euglesa pulchella</i>	Pisidie jolie	DD	
Bivalves	<i>Sphaerium nucleus</i>	Cyclade cerise	DD	
Bivalves	<i>Sphaerium ovale</i>	Cyclade ovale	DD	
Bivalves	<i>Unio mancus</i>	Mulette méridionale	DD	
Gastéropodes	<i>Deroceras rodnae</i>	Loche mélanocéphale	DD	
Gastéropodes	<i>Deroceras agreste</i>	Loche blanche	DD	
Gastéropodes	<i>Arion fuscus</i>	Loche rousse	DD	
Gastéropodes	<i>Arion hortensis</i>	Loche noire	DD	
Gastéropodes	<i>Arion subfuscus</i>	Loche roussâtre	DD	
Gastéropodes	<i>Azeca goodalli</i>	Brillante dentée	DD	
Gastéropodes	<i>Bythinella bicarinata</i>	Bythinelle de la Couse	DD	
Gastéropodes	<i>Bythinella viridis</i>	Bythinelle des moulins	DD	
Gastéropodes	<i>Alinda biplicata</i>	Clausilie septentrionale	DD	
Gastéropodes	<i>Cochlicopa nitens</i>	Grande brillante	DD	
Gastéropodes	<i>Aegopinella minor</i>	Luisantine intermédiaire	DD	
Gastéropodes	<i>Aegopinella nitens</i>	Luisantine ample	DD	
Gastéropodes	<i>Zonitoides excavatus</i>	Luisantine à grand ombilic	DD	
Gastéropodes	<i>Avenionia bourguignati</i>	Hydrobie de l'Aude	DD	
Gastéropodes	<i>Trochulus clandestinus</i>		DD	
Gastéropodes	<i>Trochulus montanus</i>	Veloutée des Alpes	DD	
Gastéropodes	<i>Trochulus hispidus</i>	Veloutée commune	DD	
Gastéropodes	<i>Trochulus plebeius</i>	Veloutée des Préalpes	DD	
Gastéropodes	<i>Trochulus sericeus</i>	Veloutée déprimée	DD	
Gastéropodes	<i>Trochulus striolatus</i>		DD	
Gastéropodes	<i>Trochulus villosus</i>	Veloutée hirsute	DD	
Gastéropodes	<i>Ampullaceana ampla</i>		DD	
Gastéropodes	<i>Radix auricularia</i>	Limnée conque	DD	
Gastéropodes	<i>Stagnicola corvus</i>	Limnée d'Europe	DD	
Gastéropodes	<i>Stagnicola fuscus</i>	Limnée des marais	DD	
Gastéropodes	<i>Stagnicola palustris</i>	Limnée des étangs	DD	
Gastéropodes	<i>Tandonia rustica</i>	Pseudolimace chagrinée	DD	
Gastéropodes	<i>Spiralix rayi</i>	Moitesserie bourguignonne	DD	
Gastéropodes	<i>Bythiospeum rhenanum</i>	Bythiospée des rieds	DD	
Gastéropodes	<i>Morlina glabra</i>	Luisant étroit	DD	
Gastéropodes	<i>Gyraulus laevis</i>	Planorbine lisse	DD	
Gastéropodes	<i>Segmentina nitida</i>	Planorbine cloisonnée	DD	
Gastéropodes	<i>Pyramidula pusilla</i>	Pyramidule commun	DD	
Gastéropodes	<i>Vallonia declivis</i>	Vallonie orientale	DD	
Gastéropodes	<i>Semilimax semilimax</i>	Semilimace des montagnes	DD	
Gastéropodes	<i>Vitrinobrachium breve</i>	Semilimace germanique	DD	
Gastéropodes	<i>Viviparus contectus</i>	Paludine commune	DD	

Domaine taxinomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Grand Est Catégorie UICN	Critères UICN
Bivalves	<i>Corbicula fluminalis</i>	Corbicule striolée	NAi	
Bivalves	<i>Corbicula leana</i>	Corbicule japonaise	NAi	
Bivalves	<i>Dreissena rostriformis</i>		NAi	
Bivalves	<i>Dreissena polymorpha</i>	Moule zébrée	NAi	
Bivalves	<i>Euglesa compressa</i>	Pisidie d'Amérique	NAi	
Bivalves	<i>Sinanodonta woodiana</i>	Anodonte chinoise	NAi	
Gastéropodes	<i>Deroceras invadens</i>		NAi	
Gastéropodes	<i>Deroceras klemmi</i>	Loche voyageuse	NAi	
Gastéropodes	<i>Deroceras reticulatum</i>	Loche laiteuse	NAi	
Gastéropodes	<i>Arion intermedius</i>	Loche hérisson	NAi	
Gastéropodes	<i>Arion vulgaris</i>		NAi	
Gastéropodes	<i>Boettgerilla pallens</i>	Limace du Caucase	NAi	
Gastéropodes	<i>Xerolenta obvia</i>	Hélicelle plane	NAi	
Gastéropodes	<i>Backeljaia gigaxii</i>		NAi	
Gastéropodes	<i>Cernuella neglecta</i>	Caragouille élargie	NAi	
Gastéropodes	<i>Cernuella virgata</i>	Caragouille globuleuse	NAi	
Gastéropodes	<i>Theba pisana</i>	Caragouille rosée	NAi	
Gastéropodes	<i>Cornu aspersum</i>	Escargot petit-gris	NAi	
Gastéropodes	<i>Helix lucorum</i>	Escargot turc	NAi	
Gastéropodes	<i>Hygromia cinctella</i>	Hélice carénée	NAi	
Gastéropodes	<i>Monacha cantiana</i>	Moine globuleux	NAi	
Gastéropodes	<i>Ambigolimax valentianus</i>	Limace d'Espagne	NAi	
Gastéropodes	<i>Limacus flavus</i>	Limace des caves	NAi	
Gastéropodes	<i>Lithoglyphus naticoides</i>	Hydrobie du Danube	NAi	
Gastéropodes	<i>Galba truncatula</i>	Limnée épaulée	NAi	
Gastéropodes	<i>Milax gagates</i>	Pseudolimace jayet	NAi	
Gastéropodes	<i>Mediterranea depressa</i>	Luisant épars	NAr	
Gastéropodes	<i>Physella acuta</i>	Physe voyageuse	NAi	
Gastéropodes	<i>Gyraulus parvus</i>	Planorbine voyageuse	NAi	
Gastéropodes	<i>Dilatata dilatata</i>		NAi	
Gastéropodes	<i>Ferrissia californica</i>		NAi	
Gastéropodes	<i>Paralaoma servilis</i>	Escargotin cosmopolite	NAi	
Gastéropodes	<i>Potamopyrgus antipodarum</i>	Hydrobie des antipodes	NAi	
Gastéropodes	<i>Testacella haliotidea</i>	Testacelle commune	NAi	



## Réduire la méconnaissance sur ce groupe, et son peu de prise en compte dans la gestion des milieux

- En développant les outils et la formation des acteurs de la gestion des milieux à l'identification des espèces ;
- En améliorant et en rendant accessible les connaissances sur la répartition des espèces ;
- En favorisant les approches populationnelles et d'écologie sur les espèces à enjeux de conservation ;
- En prenant en compte les communautés de mollusques dans les pratiques de gestion des milieux.

## Limiter la disparition et la dégradation des milieux aquatiques inondables ou temporaires

- En favorisant la connectivité et la dynamique naturelle des écosystèmes aquatiques ;
- En limitant les approches drastiques d'usages (curage, faucardage, captage, drainage, ...) ;
- Par le maintien ou la création de micro-habitats comme les petites dépressions, fossés ou écoulements ;
- En évitant les fauches rases estivales sur les prairies inondables



## Stopper la perte d'habitats favorables pour les bivalves

- En luttant contre les pollutions des eaux ;
- En rétablissant les continuités écologiques avec la suppression des obstacles à l'écoulement ;
- En limitant les impacts sur les milieux riverains (comme le surpâturage et le piétinement par le bétail), avec le développement de zones tampons sur toutes les berges ;
- Par la re-diversification des écoulements sur les cours d'eau rectifiés



**CR**  
En danger critique

### LA PLANORBE NAINE *Anisus vorticulus*

Ce minuscule escargot aquatique mesure à peine 6 mm en diamètre. Il est strictement inféodé aux annexes des plaines fluviales riches en hydrophytes comme les petits plans d'eau, les berges des rivières et des mares ou les dépressions prairiales ou forestières. L'espèce se nourrit notamment du micro-film algal qui se développe sur les végétaux et les différents supports immergés. Pour cette raison, l'espèce adopte les pièces d'eau bien exposées au soleil.

La Planorbe naine est connue dans le Grand Est de quelques localités dans les forêts alluviales du Rhin à proximité d'Offendorf et de la Sauer. La destruction de ces habitats à la fin des années 1980 ne permet pas d'affirmer que l'espèce y est encore présente bien qu'elle est encore présente de l'autre côté du Rhin dans la réserve naturelle de Rastatt. Tout espoir n'est donc pas perdu.

**CR**  
En danger critique

### LA MULETTE PERLIÈRE *Margaritifera margaritifera*

C'est le Grand bivalve emblématique de la Vologne dans les Vosges.

Malheureusement, il ne subsiste aujourd'hui qu'une poignée d'individus et cette population vosgienne doit être considérée comme écologiquement éteinte. Abondante jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'espèce était recherchée pour ces perles de nacre qui ont fait la renommée des ducs de Lorraine.

Cependant, les modifications drastiques de son milieu de vie liées à l'urbanisation et à l'industrialisation de la région ont provoqué la quasi-extinction de cette espèce particulièrement exigeante sur la qualité de son habitat. Aujourd'hui, un programme d'actions est en cours de réalisation pour redonner à la Vologne et à ses petits affluents ses plus belles lettres de noblesse.



### LA LIMNÉE CRISTALLINE *Myxas glutinosa*

Ce petit escargot aquatique est inféodé aux grands cours d'eau et aux plans d'eau douce. Il vit sur la végétation aquatique et on peut le trouver particulièrement dans les herbiers à nénuphars jaunes ou les massifs de renoncules aquatiques.

Sa répartition en France s'est considérablement réduite dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, en lien avec la pollution des eaux des rivières et des fleuves, et des multiples autres altérations subies par les milieux aquatiques. En France, l'espèce est uniquement connue vivante de la rivière Eure. Dans le Grand Est, ces deux dernières stations dans l'Aube n'ont pas été confirmées récemment.

Il est à craindre d'une disparition régionale.

**CR**  
En danger critique**EN**  
En danger

### LA PLANORBINE DES MARES *Gyraulus rossmaessleri*

Cette espèce aquatique centre et est-européenne est présente en France uniquement dans la plaine du Rhin supérieur en Alsace. Elle vit dans les plans d'eau temporaires peu profonds des plaines inondables. Pendant toute la période sèche, les individus restent inactifs dans la litière et la végétation qui tapissent les petites dépressions humides. Lors des remises en eau, notamment en automne, il suffit de quelques heures pour que les individus redeviennent actifs et se dispersent.

Cette écologie très particulière la rend vulnérable aux abaissements des nappes qui réduisent la fréquence, et à la durée des inondations saisonnières et à la transformation des prairies pour l'agriculture qui entraîne l'assèchement de ces zones humides et/ou la disparition des micro-habitats lui servant de refuge.



**NT**  
Quasi  
menacée



### LE BULIME DROIT-DENTS *Chondrula tridens*

Ce petit escargot terrestre, qui doit son nom aux trois "dents" dans l'ouverture de sa coquille, est caractéristique des pelouses mi-sèches et sèches sur sol lâche où l'animal peut s'enterrer en hiver. L'espèce colonise également les parois rocheuses et les éboulis calcaires ainsi que les murs de soutènement en pierres sèches. La présence de l'espèce est liée à des sols nus bien ensoleillés qui ne sont pas couverts par les mousses et les lichens.

Le Bulime trois-dents a vu sa répartition française largement diminuer avec la disparition de ses habitats causée principalement par l'abandon du pastoralisme, la fertilisation, l'embroussaillage ou la conversion des pelouses steppiques rocheuses en vignes notamment.

### LA BELGRANDIE GFRAST *Belgrandia gfrast*

Ce minuscule escargot aquatique qui ne dépasse pas les 3 mm de hauteur est l'un des rares micro-endémiques de la région. L'espèce est décrite et documentée uniquement d'un chenal phréatique située dans la Réserve Naturelle de la Petite Camargue dans le Haut-Rhin où elle semble strictement inféodée à l'émergence des eaux souterraines.

Au final, très peu de connaissances viennent documenter sa biologie et son écologie. La disparition de cette unique population serait synonyme d'extinction globale pour l'espèce.



**VU**  
Vulnérable

### LE MAILLOT DES ALPES *Pupilla alpicola*

Cette Pupilla est connue dans le Grand Est d'une seule station des Hautes-Vosges dans la vallée de la Wormsa à une altitude d'environ 1000 m. Elle est inféodée aux zones humides essentiellement de montagne, près des sources, le long des ruisselets et des zones marécageuses. Elle peut également coloniser des pelouses d'altitudes non fertilisées. Ses milieux peuvent être impactés par les effets des changements climatiques, le piétinement excessif par le bétail ou la sur-fréquentation du massif, le captage des ruisseaux et le drainage des milieux humides.

**VU**  
Vulnérable



**EN**  
En danger

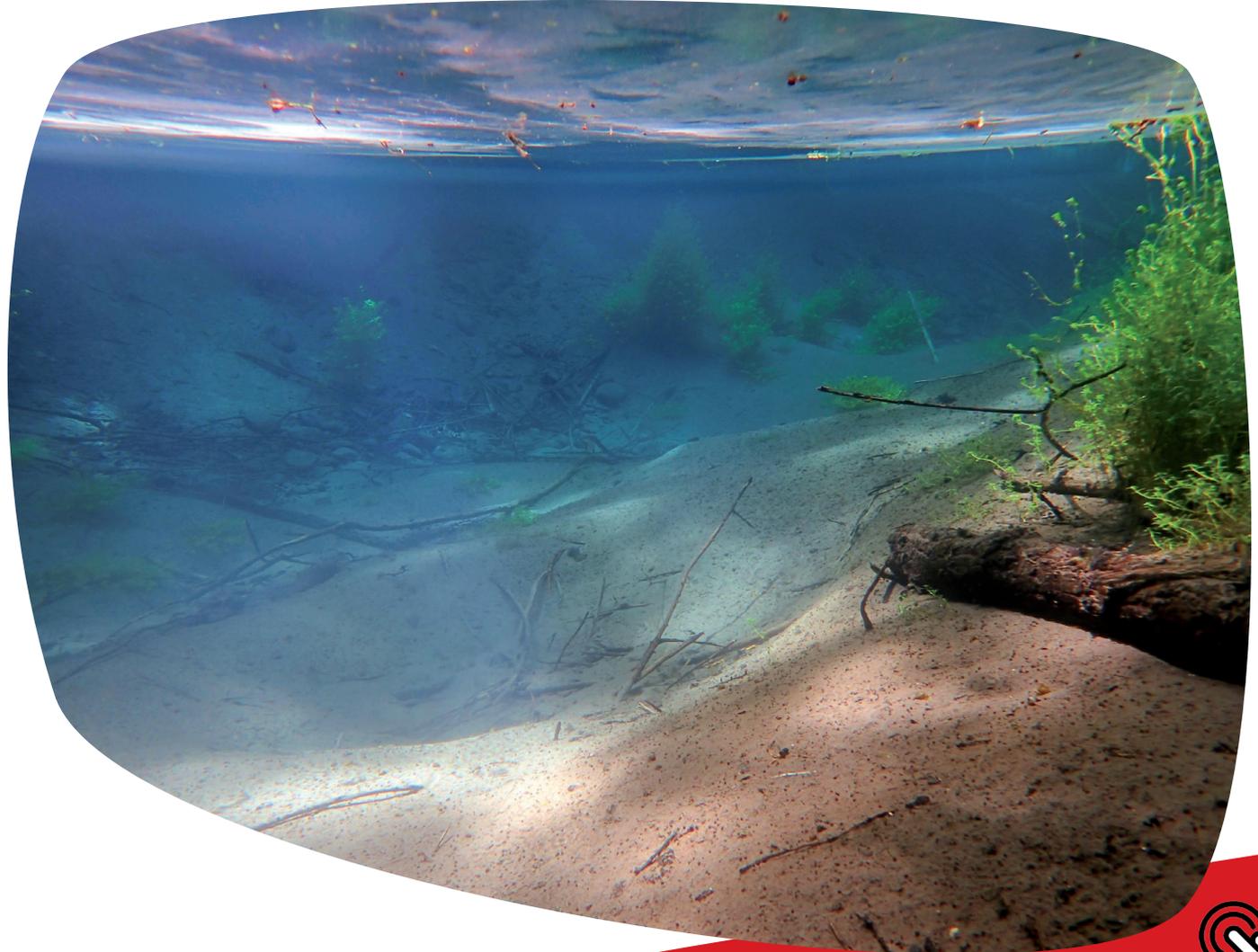


### L'HÉLICETTE DES STEPPES *Xerocrassa geyeri*

Cette espèce centre-européenne est inféodée aux milieux très secs et ensoleillés comme les pelouses calcaires présentant des surfaces de sol nu dépourvues de mousses et de lichens.

Elle est connue dans le Grand Est de quelques localités dans le Parc naturel régional de Lorraine, le long de la vallée de la Meuse et des environs de Reims.

Les gestions inadaptées de tels milieux avec des dépôts de végétaux coupés, l'agriculture ou l'aménagement du territoire sont responsables de la fragmentation et de la disparition de ses habitats.



## REMERCIEMENTS

Particulièrement chaleureux à l'ensemble des naturalistes bénévoles qui partagent leurs observations et rendent la réalisation de tels documents possibles.

À l'ensemble du comité d'experts, ainsi que tous les partenaires scientifiques, techniques et financiers qui se sont mobilisés pour ce projet.

## TRAITEMENTS DES DONNÉES ET ANALYSES PRÉPARATOIRES

Jean-Michel Bichain ; Kévin Umbrecht

## APPUI ET CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

Léna Baraud (IUCN) ;  
Dominique Orth (DREAL Grand Est)

## MISE EN PAGE

Sarah Baouch ; Carole Sirlin

## RÉDACTION

Jean-Michel Bichain ; Kévin Umbrecht

## POUR ALLER PLUS LOIN

La démarche



Table détaillée Mollusques



## RÉFÉRENCES TAXINOMIQUES UTILISÉES

- 1 - Cowie, R, Fontaine, B, Bouchet, P. 2023 The living planet. Cambridge University Press.
- 2 - Cuttelod, A., Seddon, M. and Neubert, E. 2011. European Red List of Non-marine Molluscs. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- 3 - UICN Comité français, OFB & MNHN (2021). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine. Paris, France.
- 4 - Bichain J.-M., Hommay G., Stoffer A., Durr T., Lamand F. 2023. Liste de référence annotée et actualisée des mollusques continentaux du Grand Est (France). Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar, 79 (3) : 13-41.

## CITATION RECOMMANDÉE

ODONAT Grand Est (coord.), 2023.- Liste rouge des Mollusques continentaux. Collection «Les Listes rouges des espèces menacées du Grand Est - Volet faune », ODONAT Grand Est, Strasbourg, 16 p.



Cette liste rouge a été  
validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel (décembre 2021)  
et labellisée par l'UICN (janvier 2022, compléments 2023)



Avec le soutien de



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement